

LA LIGUE HORTICOLE ET DU COIN DE TERRE DE BOIS-DU-LUC

Isabelle Sirjacobs
(directrice scientifique, SAICOM)

LE CHARBONNAGE DU BOIS-DU-LUC, UNE HISTOIRE VIEILLE DE PLUS DE 300 ANS !

La Ligue horticole et du Coin de terre de Bois-du-Luc naît dans le contexte particulier d'un charbonnage emblématique de la région du Centre. La société des Charbonnages du Bois-du-Luc arbore en effet près de 300 ans d'existence (de 1685 à 1973) et nous laisse un patrimoine industriel et social des mieux conservés qui en fait aujourd'hui un lieu de mémoire exceptionnel.¹ Située à Houdeng-Aimeries, sur le terrain houiller du sillon Haine-Sambre-Meuse, la société des Charbonnages du Bois-du-Luc trouve son origine dans la création en 1685 de la Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng.² Exemple le plus lointain de structure capitaliste en Europe, la société houillère est fondée dans le but de résoudre les problèmes d'évacuation de l'eau souterraine (ou d'exhaure), par l'usage de conduits de bois, un système de drainage souterrain fabriqué à partir de troncs d'arbres évidés, aboutés et disposés en pente douce afin d'évacuer les eaux par gravitation. Ce système D de l'époque fonctionne pendant près d'un siècle avant d'être remplacé par une machine à feu de type Newcomen³ permettant de puiser l'eau dans les galeries de mine située en profondeur. Dès lors, les dirigeants de la société ne cesseront d'investir régulièrement dans de nouvelles technologies pouvant accroître la production de charbon.

¹ Sauvé dans les années 1980, le site minier du Bois-du-Luc est reconverti dans sa partie industrielle en une institution muséale qui garantit sa conservation et permet la découverte de son patrimoine exceptionnel. Pour plus d'informations à ce sujet : www.boisdulucmdd.be.

² Sur l'histoire du site minier du Bois-du-Luc, voir notamment : SIRJACOBS I., *Bois-du-Luc. Histoire et Patrimoine d'un site minier exceptionnel*, La Louvière, Musée de la Mine et du Développement Durable du Bois-du-Luc, 2022.

³ Mise au point en 1712 par l'anglais Thomas Newcomen, cette machine à vapeur actionne des pompes permettant de puiser l'eau dans les galeries de mine située en profondeur. Améliorée par l'écossais James Watt en 1776, la machine à vapeur sera utilisée dans de nombreuses entreprises et moyens de transport.

LES JARDINS COLLECTIFS :

Un terreau fertile pour
la culture du social et
de la démocratie

Revue n° 21,
Septembre 2023

MOTS - CLÉS

- Jardins ouvriers
- Paternalisme
- Ligue du coin de terre

COMITÉ DE LECTURE

Claudine Lienard
Amélie Roucloux

CONTACTS

Éditeur responsable :
François Welter

Coordinateur.trice.s :
Claudine Lienard

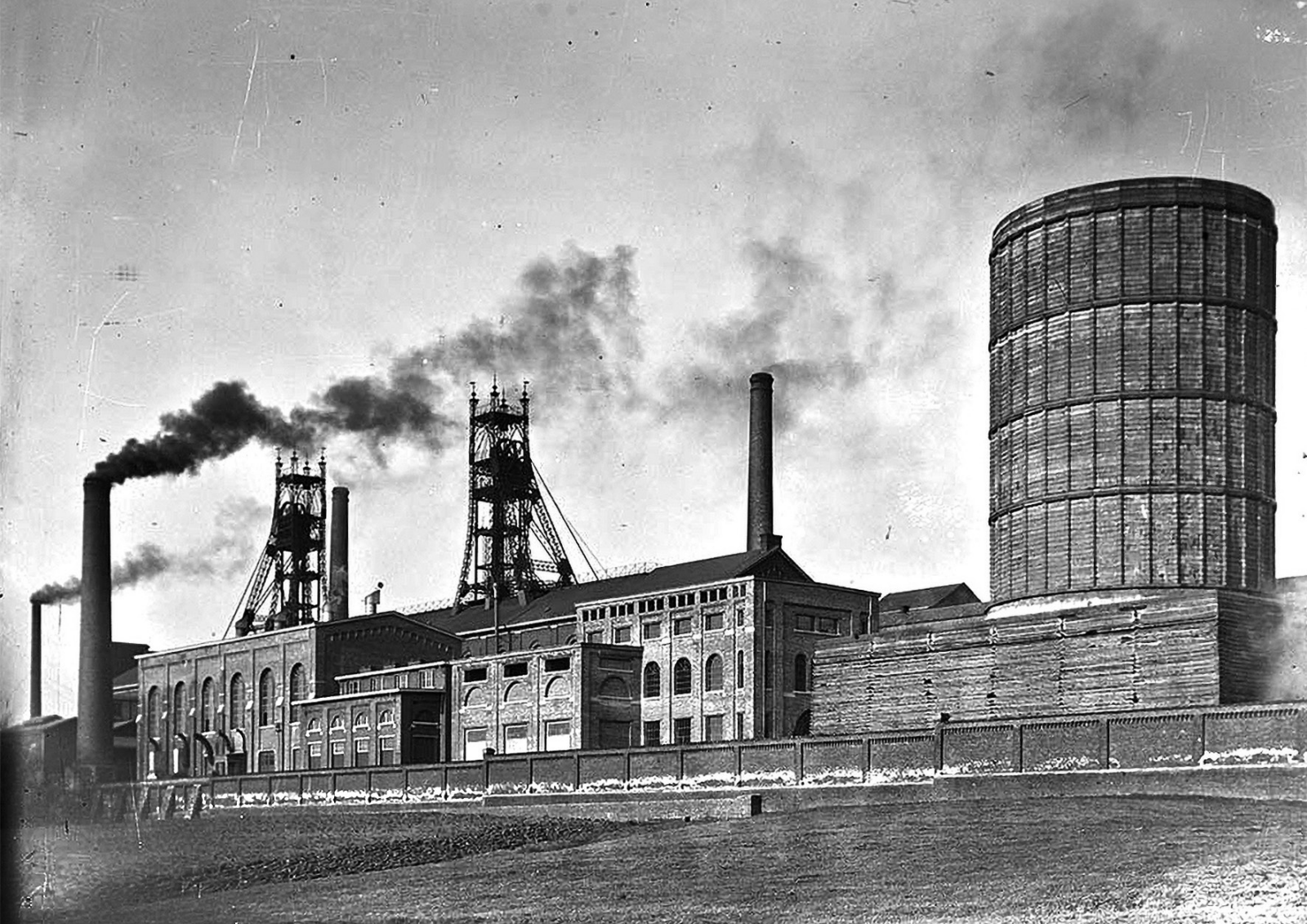
Amélie Roucloux

Support technique :
Neil Bouchat

Claudio Koch

www.carhop.be
info@carhop.be

Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30



Le siège du Quesnoy à Trivières vers 1930. Les puits Saint-Paul et Saint-Frédéric sont creusés entre 1898 et 1903, et fonctionnent jusqu'en 1973 (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives, n° BDL-MM-0017, cliché sur verre).

UN CHARBONNAGE ET UN VILLAGE

En pleine expansion industrielle, la société des Charbonnages du Bois-du-Luc entreprend en 1835 le fonçage d'un nouveau puits à Houdeng, au cœur même du site du Bois-du-Luc. La fosse Saint-Emmanuel est ouverte à l'exploitation en 1846 et devient le siège central de la société qui y installe ses bureaux et ateliers. C'est là aussi que sont construits des logements ouvriers marquant le début d'une période de prise en charge des ouvriers par un paternalisme patronal que la société consolide par la suite en créant toutes sortes d'œuvres sociales.

i Le paternalisme industriel est un dispositif de contrôle social dans lequel le directeur ou patron d'entreprise exerce une emprise sur ses ouvriers et leurs familles en leur offrant toute une série d'avantages (logements, soins médicaux, écoles, loisirs, etc.) mais en attendant d'eux en retour une certaine docilité et une fidélité à l'entreprise.

Le but de la cité dite « du Bosquet » est de fixer la main-d'œuvre, de lui procurer un maximum de confort afin d'en assurer sa docilité et son obéissance. Ces principes, animés par la mouvance paternaliste chrétienne qui se développe dans la région, s'inspirent clairement des méthodes patronales de l'époque. En 1844, la décision de bâtir la maison directoriale au sein de la cité est un signal fort de la société qui souhaite exercer une surveillance « continue sur toutes les parties de cet établissement (Saint-Emmanuel) »⁶. La bâtisse est située stratégiquement près du nouveau puits et des bureaux, en hauteur et face à la cité.

Le paternalisme s'exprime ensuite dans le développement progressif d'une série d'équipements, de services et de divers passe-temps : les écoles (dès 1849), le café, la salle des fêtes (1854 et 1923), l'hospice (1861), le parc du Quinconce et son kiosque (1866), l'église Sainte-Barbe (1905), l'hôpital (1909), la bibliothèque (1921), la chorale, la fanfare, la balle pelote, la ligue horticole, la caisse de prévoyance, la caisse d'épargne, la Mutualité, etc. Toutes ces réalisations sociales sont destinées selon la Société à pourvoir au bien-être des ouvriers, et ce bien-être est un facteur important assurant le rendement des forces productives.



Vue aérienne du site du Bois-du-Luc : au centre, l'ancienne cité du Bosquet, reconvertie aujourd'hui en logements sociaux, est entourée au nord par le parc du Quinconce, l'église, l'hospice, l'hôpital et l'école des filles, à l'est par l'école des garçons et au sud par la fosse Saint-Emmanuel, la maison directoriale et la cour des ateliers (Photo G. Focant © AWaP-SPW).

⁶ SAICOM, Fonds d'archives de la S.A. des Charbonnages du Bois-du-Luc, Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires, Janvier 1841 – décembre 1846, séance de l'Assemblée générale du 6 mars 1844.

DES MAISONS ET DES JARDINS

La cité du Bosquet ou « Bosquet-Ville », est donc érigée près du siège central, entre 1838 et 1853 ; elle est composée de 166 maisons réalisées selon un plan d'ensemble constitué de quatre blocs, deux rectangulaires et deux trapézoïdaux, séparés par deux axes perpendiculaires. Chaque bloc est formé de logements et la surface laissée libre au centre est réservée aux jardins. Si cette organisation de l'espace singularise Bois-du-Luc des autres modèles d'habitats ouvriers conçus à la même époque, il répond surtout à la volonté de construire un maximum de maisons dans un espace limité et cerné en partie par les installations industrielles de la société qui s'étendent de plus en plus.

L'architecte⁷ de la cité de Bosquet-Ville a souhaité bâtir des maisons aux formes simples, classiques et fonctionnelles. L'idée, semble-t-il, est aussi d'organiser la vie sociale des habitants. À l'origine, chaque maison est prévue pour une famille et comprend deux caves et deux pièces au rez-de-chaussée. Un grenier sous toiture est réservé au stockage de la paille. Le jardin à l'arrière de l'habitation a une contenance de 2,5 ares et permet l'aménagement d'un potager. Différentes modifications seront apportées aux logements pour les agrandir et améliorer les conditions de vie des ouvriers. En 1880, à l'occasion de travaux apportés au niveau des toitures, deux pièces supplémentaires sont ajoutées à l'étage des habitations. Enfin, à partir de 1916, une annexe comprenant une cuisine et une salle d'eau achève l'aménagement de la maison qui comprend au total six pièces.



Vue intérieure de la maison témoin composée au rez-de-chaussée d'une pièce de séjour, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle d'eau (Photo J. Di Terlizzi © Bois-du-Luc MMDD).

Dans un document daté de 1889⁸ qui fait l'éloge des institutions ouvrières des Charbonnages du Bois-du-Luc, l'auteur (anonyme) décrit notamment la cité du Bosquet et indique que chaque maison possède aussi un toit à porcs et un four commun pour 7 maisons. Une boucherie équipée d'une glacière, une brasserie, une épicerie, un moulin à farine complètent la cité et permettent aux ouvriers de s'alimenter à bon compte.

⁷ L'architecte de la cité est inconnu ; aucun document n'atteste véritablement la paternité du projet, mais selon des recoupements effectués dans certaines sources de l'époque, il est probable que Victorien Bourg, fils du directeur de la société François Bourg, ait participé aux plans de la cité.

⁸ Archives de l'État à Mons (AEM), Fonds des archives de la Société du Bois-du-Luc (deuxième versement), « Les institutions ouvrières de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc. Bassin du Centre – Hainaut Belgique », Bois-du-Luc, 15 avril 1889.

Outre le jardin de 2,50 ares, les familles occupant les maisons peuvent aussi louer « à bas prix » à la société des parcelles de terrain en dehors de la cité.⁹ Nous verrons plus loin que ce système de location de parcelles cultivables devance de quelques décennies ce que la Ligue horticole et du Coin de terre proposera durant l'Entre-deux-guerres. En 1895, la société des Charbonnages du Bois-du-Luc s'attelle à trouver des terres libres d'occupation pour les habitants de la rue du Bois-du-Luc¹⁰, privés de jardins par la construction des fours à coke à l'arrière des logements. Elle va ainsi fournir à chaque locataire « et à proximité de leur habitation, un jardin suffisant pour la culture des légumes usuels du ménage »¹¹. Enfin, durant la Première guerre mondiale, le personnel du charbonnage peut louer des terrains appartenant à la société « pour lui permettre de développer la culture des légumes destinés à son alimentation »¹².



Enveloppe avec entête de la Ligue horticole et du Coin de terre de Bois-du-Luc, s.d. (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives, n° F3).

LA LIGUE HORTICOLE ET DU COIN DE TERRE DE BOIS-DU-LUC

La Ligue horticole et du Coin de terre est un mouvement national né en 1896 à l'initiative de l'abbé Gruel et de l'industriel Joseph Goemaere. Ils fondent la Ligue du coin de terre et du foyer dont le but est « l'amélioration matérielle et morale de la famille ouvrière par la possession d'un coin de terre et d'un foyer insaisissable »¹³. Les premiers jardins ouvriers appelés « coins de terre » sont établis dans la commune de Saint-Josse (Bruxelles). Par la suite, des Coins de terre se répartissent sur tout le territoire et se regroupent au sein de comités locaux et régionaux. Si la Ligue du coin de terre et du foyer connaît un certain succès durant l'Entre-deux-guerres, son déclin survient après la Seconde guerre mondiale. La structure nationale disparaît mais les comités locaux lui survivent et poursuivent leurs activités.



Copie de la couverture de la brochure *Le jardin de l'ouvrier ou Le coin de terre* par Charles Chevalier. Cette brochure a pour but de conseiller l'ouvrier dans ses travaux de jardinage : préparation du sol, répartition des cultures, différentes variétés de légumes, des fleurs, etc., s.d. (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives).

⁹ *Ibidem*, p. 3.

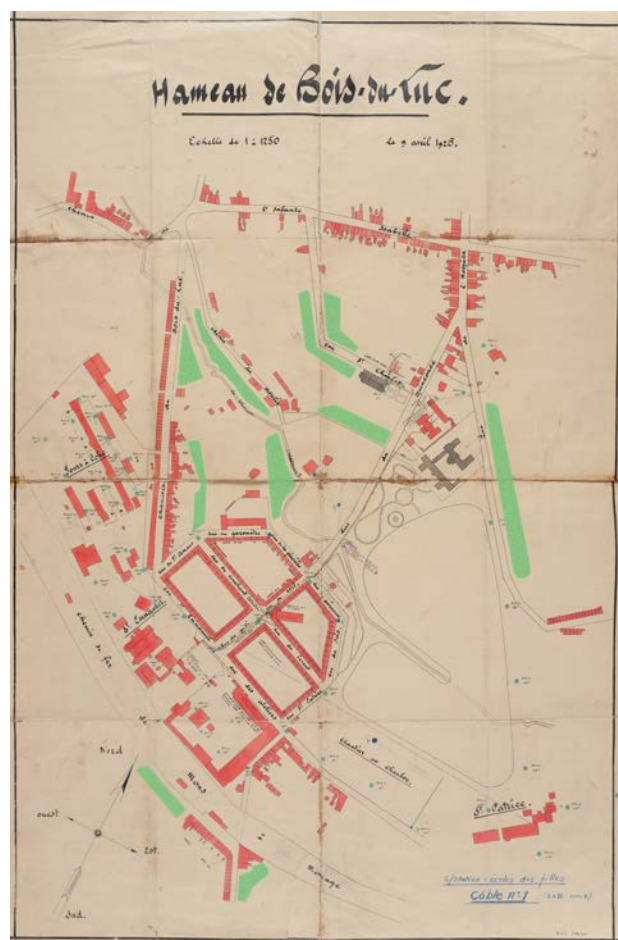
¹⁰ De 1864 à 1882, la société des Charbonnages du Bois-du-Luc a fait construire 85 nouvelles maisons près de la cité du Bosquet, à la rue du Bois-du-Luc, augmentant ainsi l'offre de logements pour ses ouvriers.

¹¹ SAICOM, Fonds d'archives de la S.A. des Charbonnages du Bois-du-Luc, Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires, décembre 1889 – avril 1896, séance de l'Assemblée générale du 28 février 1895.

¹² SAICOM, Fonds d'archives de la S.A. des Charbonnages du Bois-du-Luc, Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires, novembre 1911 – février 1920, séance du Comité d'administration du 27 septembre 1917.

¹³ MOUGENOT C., « Une sœur aînée de la S.N.T. : la Ligue du Coin de Terre et du Foyer insaisissable », *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 9, 1991, p. 58.

Les aspects moralisateurs défendus par la Ligue ne peuvent qu'inspirer les dirigeants du Charbonnage à poursuivre ainsi l'œuvre paternaliste pratiquée depuis la deuxième moitié du 19^e siècle. Au Bois-du-Luc, la Ligue horticole et du Coin de terre se focalise dès sa création en 1921 sur les actions liées à la culture de la terre dont la mise à disposition de terrains cultivables appelés « coins de terre ». Selon le règlement, les terrains doivent être affectés à la culture potagère de produits nécessaires aux besoins d'un ménage. De plus, « la totalité du lot concédé devra être cultivée d'une manière permanente, avec soin, fumée et ensemencée en temps et saisons convenables »¹⁴. En 1941, une notice rédigée par un employé des charbonnages informe que la société met à la disposition de la Ligue un peu plus de 33 hectares de terrains à cultiver.¹⁵ Une annotation manuscrite en marge de la notice détaille ces 33 hectares répartis sur les quatre communes concernées par les coins de terre : Houdeng-Aimeries (11,63 ha), Houdeng-Goegnies (0,23 ha), Trivières (13,58 ha) et Havré (7,85 ha). Ces coins de terre situés sur les deux Houdeng et sur Trivières sont recensés dans un registre entre 1950 et 1961 et comptabilisent pas moins de 60 localisations différentes. Y figurent aussi les contenances, les noms des colons et leurs qualités et/ou métiers.¹⁶ Ouvriers, porions, lampistes, ingénieurs, pharmacien, directeur, pensionnés, etc., font partie des locataires aux côtés des « étrangers », c'est-à-dire les personnes ne faisant pas partie du personnel du Charbonnage du Bois-du-Luc.



Emplacements présumés des parcelles des coins de terre (annotés en vert par le SAICOM) sur un plan du hameau du Bois-du-Luc d'après le registre de la Ligue du coin de terre dans lequel sont répertoriés les différentes localisations des parcelles ainsi que les noms des colons qui les occupent, entre 1950 et 1961 (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. plans, MMRP-S1-0050).

Le nombre des colons est difficilement décelable dans les sources mais on sait qu'il est assez important durant la Seconde guerre mondiale à cause de la disette qui frappe le pays. La Ligue du coin de terre récolte beaucoup de succès grâce au bon vouloir de l'occupant allemand qui laisse les membres des comités locaux continuer à cultiver et consommer ce qu'ils produisent.¹⁷ Cette connivence avec l'Allemagne nazie est probablement une des raisons qui mènent à la disparition la Ligue après le conflit.

¹⁴ SAICOM, Fonds d'archives de la S.A. des Charbonnages du Bois-du-Luc, Ligue horticole et du Coin de Terre Bois-du-Luc – Coins de terre Règlement, boîte 31, n° 776.

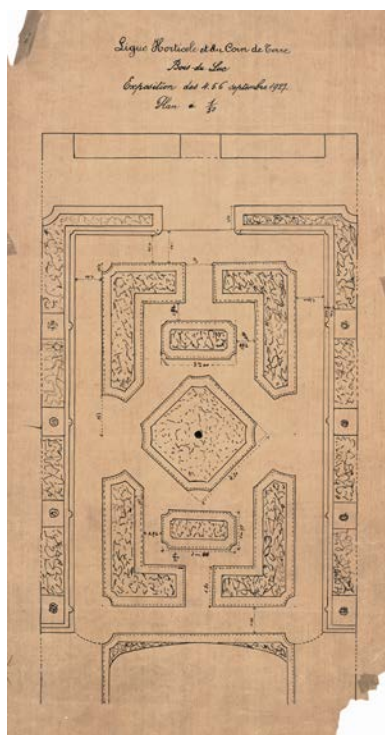
¹⁵ SAICOM, Fonds d'archives de la S.A. des Charbonnages du Bois-du-Luc, Notice sur la Ligue horticole de la société des Charbonnages du Bois-du-Luc, 25 janvier 1941, boîte 31, n° 776.

¹⁶ GABOS, Registre de la Ligue du Coin de Terre, n° F3, 1950-1961.

¹⁷ GÉRARD-LIBOIS J. et GOTOVITCH J., *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971, p. 338.



Photographie de l'exposition horticole et florale organisée par la Ligue horticole et du Coin de terre du Bois-du-Luc dans la salle des fêtes du Charbonnage en 1948 (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives, n° F3).



Après la Seconde guerre mondiale, la Ligue horticole et du Coin de terre de Bois-du-Luc poursuit la location des coins de terre, mais aussi d'autres activités comme les concours de jardins et de décoration florale qui voient s'affronter les jardiniers amateurs dans les cultures maraîchères, la pomologie (fruits) ou la floriculture (plantes en pots et fleurs coupées).¹⁸ Si ces concours existent dès l'origine de la Ligue, ils prennent de plus en plus d'ampleur et font l'objet d'expositions dont le succès est relaté dans la presse locale. Ainsi en 1948, *L'Indépendance* fait état de la « brillante exposition horticole et florale à Bois-du-Luc »¹⁹. Les expositions ont lieu dans la salle des fêtes de la cité du Bosquet qui pour l'occasion est aménagée en plusieurs parterres de plantes.

Plan des parterres aménagés dans la salle des fêtes du Charbonnage pour l'exposition de la Ligue horticole et du Coin de terre du Bois-du-Luc en 1927 (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. plans, n° 15).

¹⁸ Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives, n° F3, *La Nouvelle Gazette*, 15 septembre 1948.

¹⁹ Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives, n° F3, *L'Indépendance*, samedi 11 et dimanche 12 septembre 1948.

Un registre des comptes-rendus des réunions de la Ligue horticole et du Coin de terre de Bois-du-Luc entre 1955 et 1972 permet de recenser toutes les activités proposées chaque année par un comité composé d'une quinzaine de personnes.²⁰ Outre les concours, le comité organise aussi des conférences, des fêtes et des spectacles en l'honneur des ouvriers pensionnés ou des enfants de la cité, des tombolas ou encore des excursions en car dans les Ardennes, les Flandres, etc. Il collecte aussi auprès de fournisseurs locaux (Maison Yernaux, Pernet, etc.) les semences, graines et plants de pommes de terre avant de les revendre à bons prix aux membres de la Ligue.

Selon ce registre, le comité de la Ligue se réunit une dernière fois en mai 1972 soit un an avant la fermeture de la société des Charbonnages du Bois-du-Luc. Il est vrai que les deux institutions sont intimement liées depuis 1921 et que la fermeture de l'une entraîne de facto celle de l'autre. Durant une cinquantaine d'années, le Charbonnage a sans cesse apporté son soutien à la Ligue en mettant à sa disposition des terrains pour les coins de terre, des locaux pour l'organisation des événements, la soutenant financièrement et en lui procurant des engrais à prix très réduits.²¹

CONCLUSION

À l'aune des sources que nous avons pu consulter pour rédiger cette contribution, il apparaît que la Ligue horticole et du Coin de terre du Bois-du-Luc a rencontré un certain succès auprès du personnel de la société des Charbonnages à laquelle elle était liée. Même si dans les années 1960, le comité de la Ligue se plaint souvent du manque de participation des membres aux événements et qu'il tente par diverses manières d'attirer de nouveaux, elle se maintient jusqu'à la fermeture de l'entreprise. Le paternalisme instauré dès le 19^e siècle auprès de la population ouvrière a été très propice au développement d'une telle institution aux dogmes moralisateurs « dignes d'un vrai catéchisme »²² que l'obédience religieuse de Bois-du-Luc prônait. La relative paix sociale qui régnait dans la cité du Bosquet a probablement aussi été un facteur déterminant au regard du peu de succès rencontré par la Ligue du coin de terre dans d'autres bassins industriels. La propagation des comités locaux de la Ligue dans le bassin du Couchant de Mons a ainsi été moindre en raison de la résistance ouvrière organisée des mineurs borains.

Ligue Horticole et du Coin de Terre du Bois-du-Luc

Graines potagères 24 variétés
Prix 28,50 la collection

Carotte rouge $\frac{1}{2}$ longue Nantaise	15 gr	Haricots "Princesse" 5 fr les 100 gr
Cerfeuil	10 "	Pois "Sénateur" 2 fr 75 les 50 gr
Céleri Pascal	1 "	Pois "Express" 2 fr 75 les 50 gr
Céleri à jets	1 "	
Céleri râves	$\frac{1}{2}$ "	
Endive de Louviers	5 "	Pots à fleurs 8 cm ϕ 1 fr la pièce
Cornichon	5 "	— id — 12 cm ϕ 1 fr 20 — id —
Épinard géant d'hiver	30 "	— id — 16 cm ϕ 4 fr 25 — id —
Laitue Feine de mai	5 "	— id — 18 cm ϕ 5 fr 90 — id —
Laitue du Trocadéro	5 "	— id — 22 cm ϕ 10 fr — id —
Laitue d'hiver "Passion" blonde	5 "	Pots à pendre 15 cm ϕ 5 fr 60 — id —
Marche verte à cœur plein	5 "	
Marche d'Italie	5 "	
Navet potager	5 "	
Oignon Jaune paille	10 "	
Oignon rouge foncé	10 "	
Persil frisé	5 "	
Poireau d'Alboeuf	10 "	
Poireau monstrueux de Garentan	10 "	
Radis écarlate	5 "	
Scarole verte à cœur plein	5 "	
Tétragone	3 "	
Poirée ou Bette	5 "	
Pourpier doré	3 "	

Affiche listant les graines et semences disponibles pour les membres de la Ligue, s.d. (Gabos, Fonds du Bois-du-Luc, coll. archives, n° F3).

²⁰ GABOS, Registre des comptes-rendus des réunions de la Ligue horticole et du Coin de Terre, 1955-1972, réunion du 10 avril 1962.

²¹ SAICOM, Centre de documentation, *Bois-du-Luc, 1685-1935*, s.l., 1935, p. 156.

²² MOUGENOT C., « Une sœur aînée de la S.N.T... », p. 58.



Jean-Baptiste Vande Capellen, ouvrier et
habitant de la cité du Bosquet, bêchant son
jardin en 1938 (SAICOM, Fonds d'archives
du Bois-du-Luc, coll. icono).

POUR CITER CET ARTICLE

SIRJACOBS I., « La Ligue horticole et du Coin de terre de Bois-du-Luc », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n° 21 : Les jardins collectifs, septembre 2023, mis en ligne le 3 octobre 2023, www.carhop.be.